

Nappage neutre



1. PRODUIT	
DENOMINATION LEGALE	Nappage neutre
DESCRIPTION	Produit liquide, légèrement gélifié, pête à l'emploi donnant une couche brillante sur les produits de pâtisseries.
POIDS NET	250g
DDM	8 mois
CONDITIONS DE STOCKAGE	A conserver dans un endroit frais et sec
CODE PRODUIT	2482
PAYS DE TRANSFORMATION	Pays-Bas

DECLARATION D'INGREDIENTS - en conformité au règlement INCO (N°1169/2011)

Eau, sucre, sirop de glucose, dextrose, gélifiant : E440, acidifiant : E330, conservateur : E202, arôme abricot.

2. CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

COULEUR	Légèrement transparent
ASPECT	Liquide épais
ODEUR	Abricot
GOUT	Abricot

3. VALEURS NUTRITIONNELLES (Pour 100 g de produit)

VALEUR ENERGETIQUE	775 kJ soit 183 kcal
MATIERES GRASSES	0 g
- Dont acides gras saturés	0 g
GLUCIDES	45 g
- Dont sucres	35 g
PROTEINES	0 g
SEL	1,75 g



4. CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

GERMES	CRITERES
TAUX TOTAL DE MICRO-ORGANISMES	<1000 UFC/g
SALMONELLES	Absent dans 25g
ENTEROBACTERIE	<10UFC/g
LEVURES	<100UFC/g
MOISSISSURES	<100UFC/g

5. CONDITIONNEMENT

	UVC	Colis	Palettisation
EAN 13/14	3663327003726	-	-
POIDS NET (kg)	250g	4,5 kg	189 kg
POIDS BRUT (kg)	265g	5 kg	211,6 kg
DIMENSIONS (L x l x h)	94,8 x61 mm	300 x300 x150 mm	EUROP 80*120
NOMBRE D'UV / COLIS		18	
NOMBRE DE COLIS / COUCHE			6
NOMBRE DE COUCHE / PALETTE			7
NOMBRE DE COLIS / PALETTE			42

6. ALLERGENES*

PRODUITS ET INGREDIENTS	ABSENCE	PRESENCE	INGREDIENT CONCERNE
CEREALES ET PRODUITS A BASE DE CEREALES CONTENANT DU GLUTEN	X		
CRUSTACES ET DERIVES	X		
MOLLUSQUES ET PRODUITS A BASE DE MOLLUSQUES	X		
POISSONS ET PRODUITS A BASE DE POISSON	X		
ŒUFS (BLANC OU JAUNE) ET PRODUITS A BASE D'ŒUFS	X		
ARACHIDES ET PRODUITS A BASE D'ARACHIDE	X		
LAIT ET PRODUITS LAITIERS	X		
SOJA ET PRODUITS A BASE DE SOJA	X		
FRUITS A COQUES ET PRODUITS DERIVES	X		
GRAINES DE SESAME ET PRODUITS A BASE DE SESAME	X		
MOUTARDE ET PRODUITS A BASE DE MOUTARDE	X		
LUPIN ET PRODUITS A BASE DE MOUTARDE	X		
CELERI ET PRODUITS A BASE DE CELERI	X		
ANHYDRIDES SULFUREUX ET SULFITES (concentration > 10mg/kg ou 10mg/L en SO2)	X		

7. SECURITE ALIMENTAIRE ET REGLEMENTATION

- **STATUT OGM**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1830/2003 et N°1829/2003.

- **TRAITEMENT PAR IONISATION**

Produit non ionisé/non irradié selon les directives N°1999/2/CE et N°1999/3/CE.



- **PESTICIDES**

Conforme à la réglementation européenne CE N°396/2005 et N°178/2006.

- **METAUX LOURDS**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1881/2006.

- **RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES**

Non applicable.

- **GARANTIE ABSENCE NANOMATERIAUX**

Conforme au règlement 1169/2011/CE et dans le cadre du décret 2012-232 relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nano-particulaire et arrêté du 6 août 2012.

- **EMBALLAGES**

Conforme au règlement CE N°1935/2004 du 27 octobre 2004 ; au règlement CE N°2023/2006 du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ; ainsi qu'à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires à savoir le décret sanction 2007-766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008.